

benefit



suva

Mieux qu'une assurance



01



Savoir que l'on sait ne suffit pas

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous sommes tous engagés dans une société du savoir. Internet, presse écrite, radio ou télévision nous apportent leur lot quotidien d'informations. Mais savoir que l'on sait ne suffit pas. Les informations emmagasinées doivent nous inspirer les bonnes conclusions pour nos actions afin que le savoir acquis deviennent précieux, utile et durable.

C'est aussi ce que fait la Suva. Dans le cadre de l'enquête sur la satisfaction des clients, nous avons voulu connaître votre opinion et savoir quels sont nos points forts et ce que nous pouvons encore améliorer. Lisez en page 10 comment nous avons mis en œuvre, concrètement et dans l'intérêt de nos clients, les enseignements tirés de ce sondage.

Dans le domaine de la prévention, il est particulièrement important de ne pas se contenter de récolter des informations, mais d'intégrer le savoir acquis dans le travail quotidien. Responsable technique de la société Robert Spleiss SA à Küsnacht, Bernhard Tobler s'occupe de la sécurité des travailleurs. A ce titre, il veille constamment, entre autres, au respect des huit règles vitales de la Suva pour la branche du bâtiment. Découvrez en page 20 comment il procède.

Mais que se passe-t-il quand la mémoire flanche? Cela se produit souvent pour les petits détails comme oublier un nom, un rendez-vous ou l'endroit où l'on a garé la voiture. Et que faire lorsque la signification et même la production des mots ne fonctionne plus? C'est ce qui est arrivé à Hanspeter Jaggi après avoir été victime d'un accident. Nous vous laissons découvrir en page 4 la lutte qu'il a menée pour retrouver la parole et revenir ainsi à la vie.

Maintenant, si vous voulez tout savoir, poursuivez la lecture de ce numéro de benefit et tirez-en le meilleur parti!

Rahel Röllin

01 // Aujourd'hui, le savoir est présent partout. Mais en savons-nous plus pour autant?



Oublier: en Suisse, 16000 personnes par an sont victimes d'un accident vasculaire cérébral. Hanspeter Jaggi en fait partie. Il a dû faire face à une paralysie et à une perte de la parole.



Réinsertion professionnelle: «DieSozialfirma» crée des emplois pour les personnes à moindre capacité de rendement. Un prix lui a été décerné par la Suva.



Motiver: les huit règles vitales pour la branche du bâtiment peuvent sauver des vies. Bernhard Tobler, responsable de la sécurité, a organisé un événement spécial sur ce thème pour ses collaborateurs.

03 Editorial // Sommaire

04 Reportage

Lutter pour revenir à la vie

10 Focus

Des clients toujours plus satisfaits

11 Révision de la LAA: retour à la case départ

12 Actualités

Une corne pour davantage de sécurité
La prévention est-elle rentable?

13 Eviter à tout prix les accidents!

14 La Suva maîtrise les coûts

Visite virtuelle de la Maison de l'amiante
Moins de blessures avec Sport Basics

15 Assistance 24h/24 en cas d'accident à l'étranger

16 Tirer des leçons des accidents

Intoxiqué par des vapeurs de solvant

17 Concours

18 Bravo

19 Bravo // A propos ...

20 Portrait

22 Service

24 A suivre ...

////////////////////

Lutter pour revenir à la vie

Texte: Helene Fleischlin // Photos: Zvonimir Pisonic

La vie de Hanspeter Jaggi, de Langnau dans l'Emmental, a basculé en un instant. L'accident vasculaire cérébral dont il a été victime est une véritable cassure: rien n'est plus comme avant, il faut tout réapprendre. Un combat auquel l'ancien électricien en radio et télévision a su faire face.



01

Hanspeter Jaggi, 55 ans, se souvient du week-end du 24 octobre 2004 comme si c'était hier. Il participait à un cours pour moniteurs de gymnastique à Huttwil. Le samedi, une balle heurte son cou en plein jeu. Il tombe par terre puis, ne ressentant aucune douleur, se relève et continue à jouer normalement. Il ignore encore que ce coup va définitivement changer le cours de sa vie. Ce n'est que le dimanche soir, alors qu'il est au lit et qu'il a déjà oublié l'épisode de la salle de gym, que des symptômes graves se manifestent. Tout à coup, Hanspeter Jaggi ressent quelque chose d'anormal. Il ne peut plus parler et tout son côté droit est paralysé. Un accident vasculaire cérébral, c'est-à-dire des troubles de l'irrigation sanguine provoqués dans ce cas par une rupture de l'artère cérébrale, en est la cause. Ses muscles se contractent... Il perd totalement le contrôle. Grâce à la réaction rapide de son épouse Heidi, il est immédiatement transporté à l'Hôpital de l'Ile. Cette intervention lui a probablement sauvé la vie. Selon Fragile Suisse, l'association suisse des personnes cérébro-lésées, 16 000 personnes par an sont victimes d'un accident vasculaire cérébral en Suisse. Dans 20 à 25 % des cas, l'issue est fatale.

A l'hôpital, le médecin lui apprend la triste vérité: il a été victime d'un grave accident vasculaire cérébral qui, outre une paralysie, a aussi provoqué une perte de la parole, dont il ne retrouvera probablement plus jamais l'usage. Pour Hanspeter Jaggi, tout s'écroule. Il cherche à formuler ses peurs, mais ne parvient à extérioriser qu'un cri incompréhensible. Sa femme, sur le point de craquer,

parvient à extraire le côté positif de cette détresse: «Sa réaction signifiait qu'il avait compris le diagnostic. Il pouvait donc percevoir ce qui se passait autour de lui». Une consolation pour elle.

Surmonter le handicap

L'annonce du diagnostic est suivie d'une lutte pour revenir à la vie. Après plus de trois mois de séjour à l'Hôpital de l'Ile, Hanspeter Jaggi est admis à la Rehaklinik Bellikon de la Suva. Les séances quotidiennes de logopédie, d'ergothérapie et de physiothérapie lui permettent de réapprendre les gestes quotidiens. Lors des séances de logopédie, il s'entraîne à parler. Au début, seuls trois mots simples lui permettent de se faire comprendre. Puis un juron, qu'il utilise souvent pour extérioriser sa frustration lorsque les progrès ne sont pas aussi rapides qu'il le souhaite, vient compléter son vocabulaire. Son épouse Heidi est un peu gênée. Heureusement, Reto Rhinisperger, qui travaille depuis 25 ans comme logopédiste à la Rehaklinik Bellikon, la rassure. Il s'agit d'un comportement normal, étant donné que son mari n'a pas d'autre possibilité de surmonter l'accident. Durant cette période, Reto Rhinisperger soigne de nombreuses victimes d'accidents vasculaires cérébraux. «Chaque processus de guérison est unique», déclare-t-il. La thérapie est donc une démarche exigeante. Chacun réagit différemment face au destin. «Certains sont agressifs parce qu'ils ne parviennent pas à s'exprimer correctement. D'autres deviennent dépressifs et adoptent une attitude de retrait», explique le logopédiste. «La mise en place d'une relation basée sur la confiance est essentielle». Les formes de thérapie sont adaptées aux capacités des patients. Par exemple, Hanspeter Jaggi s'entraîne à énumérer les jours de la semaine ou les mois de l'année. En règle générale, de tels automatismes sont encore présents chez les personnes aphasiques et peuvent être réactivés par l'exercice. Une autre forme de thérapie consiste à montrer des cartes avec des images au patient, qui doit les associer aux mots qu'il a entendus. «Nommer les objets qui se trouvent dans une pièce est déjà un exercice plus complexe», poursuit le logopédiste.

Accepter la différence

Pour Hanspeter Jaggi, sa paralysie du bras et de la jambe est aussi terrible que la perte de la parole. Même si le fait de ne pas pouvoir se mouvoir normalement attire les

//////////

01 // Peu à peu, Hanspeter Jaggi retrouve le sourire et peut à nouveau envisager l'avenir avec optimisme en compagnie de son épouse Heidi.

«Certains sont agressifs parce qu'ils ne parviennent pas à s'exprimer correctement. D'autres deviennent dépressifs et adoptent une attitude de retrait.»

Reto Rhinisperger, logopédiste à la Rehaklinik Bellikon



regards, il ne s'agit que de regards. En revanche, lorsqu'on ne peut pas s'exprimer normalement, les gens pensent qu'on est stupide ou handicapé mental. L'épouse de Hanspeter Jaggi a plus de peine à accepter cette différence que son mari.

Avant l'accident, Hanspeter Jaggi était un véritable boute-en-train. A présent, il apprécie de regarder des films. Il va aussi souvent se promener après avoir déjeuné, fait son lit et plié le linge. Il accroche une photo prise avant l'accident au-dessus de la table de la salle à manger. On y voit le couple Jaggi en vacances à Cambrils, en Espagne. Une image de jours heureux et insoucians qui, loin de rendre Hanspeter Jaggi nostalgique, lui donne des ailes. Peu après son accident, il disait déjà à sa femme qu'il aimerait retourner en vacances en Espagne. Ce projet d'abord impossible est devenu réalité. En 2006, le couple se met en route en direction du sud. Avant le voyage, Hanspeter Jaggi passe cinq semaines d'entraînement à la Rehaklinik Bellikon. Il s'exerce à monter dans une voiture et se concentre sur sa condition physique.

Trouver un nouveau sens à la vie

En février 2010, Hanspeter Jaggi subit un nouveau coup dur. Il fait une chute en glissant sur une plaque de verglas et ne peut plus se relever. Le diagnostic tombe: blessure du ménisque à la jambe la plus faible. Pour pouvoir retrouver son autonomie durement acquise, il retourne à la Rehaklinik Bellikon et y passe cinq mois à poursuivre son combat. Il ne parvient toutefois pas encore à récupé-

rer complètement. Lui qui pouvait parcourir dix kilomètres à pied doit à présent s'aider d'une canne pour se promener dans le village, ce qui lui déplaît fortement. «C'est mieux sans canne!» dit-il d'un ton énergique, prêt à se battre jusqu'au bout. Il se réjouit de retourner au travail tout prochainement. Avant sa glissade, il travaillait déjà chez Fust comme magasinier.

Réintégration rapide

Son ancien employeur s'est montré très arrangeant en engageant Hanspeter Jaggi, rentier AI, pour deux demi-jours par semaine. Il rassemble les commandes de pièces de rechange et les prépare pour l'envoi. Pour accomplir ce travail, il faut être capable d'identifier les numéros des articles, tâche idéale pour Hanspeter Jaggi: «J'ai moins de difficultés avec les chiffres», constate-t-il. Quant à l'avenir, il l'envisage avec réalisme. Il sait qu'il a peu de chances de récupérer toutes ses facultés de langage et que, dans dix ou quinze ans, il aura besoin d'une chaise roulante. Mais il compte bien profiter du temps à disposition jusque là.

//////////

www.aphasie.org
www.rehabellikon.ch
www.suva.ch/podcast

//////////

02 // Le fait de ne pas pouvoir se mouvoir normalement attire les regards. Mais lorsqu'on ne peut pas s'exprimer normalement, les gens pensent qu'on est stupide. **03** // Le patient doit associer les cartes qui lui sont montrées aux mots qu'il a entendus.



03



04



05



06



07

04 // Après d'innombrables heures d'entraînement, Hanspeter Jaggi parvient à nouveau à monter les escaliers. **05-07** // Tout est défi au quotidien: depuis l'accident, faire les courses est une activité astreignante pour Hanspeter Jaggi.

//////////

//////////

Le saviez-vous?

Aphasie

Le terme «aphasie» vient du grec et signifie «sans parole». Il se traduit par «perte de la parole». Les aphasies sont des troubles du langage acquis survenant suite à une lésion de l'hémisphère cérébral dominant pour le langage. Il ne s'agit toutefois pas nécessairement d'une perte totale de la capacité de s'exprimer et les troubles sont de gravité variable. Les personnes aphasiques éprouvent des difficultés à parler et à comprendre ce qu'on leur dit, à lire et à écrire correctement, mais ne sont pas handicapées mentales. Elles conservent un raisonnement logique et peuvent comprendre et évaluer les situations correctement.

Rehaklinik Bellikon

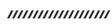
La Rehaklinik Bellikon est une entreprise de la Suva. Elle dispose de 65 lits adaptés aux besoins des victimes de troubles neurologiques, dont certaines présentent aussi des troubles du langage. Quatre logopédistes prennent en charge leur thérapie durant tout le séjour et s'occupent de prévoir d'autres possibilités à proximité du domicile des patients si nécessaire.

aphasie suisse

Présente partout en Suisse, «aphasie suisse» est une organisation destinée aux personnes aphasiques. Elle aide les patients qui ont partiellement ou complètement perdu l'usage de la parole et participe à leur intégration en proposant une réadaptation langagière, professionnelle et sociale. «aphasie suisse» a aussi pour mission d'informer le public sur les différentes formes d'atteintes et constitue à la fois une association professionnelle contribuant à garantir la qualité et le volume des soins thérapeutiques destinés aux personnes concernées.

Rentes

En 2010, la Suva a accordé 1978 nouvelles rentes d'invalidité, soit un recul de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Ce nombre n'a jamais été aussi bas depuis l'introduction de l'assurance-accidents obligatoire en 1984. La Suva attribue cette baisse à l'efficacité de ses mesures de réinsertion, qui permettent de faire des économies importantes en cas d'accidents graves et sont par ailleurs très appréciées, comme le montre la dernière enquête menée auprès des clients.



Des clients toujours plus satisfaits

Selon l'enquête de satisfaction 2010, le niveau de satisfaction générale des clients est passé de 79 à 82 points d'indice par rapport à 2007. La fiabilité, la gestion des cas et la considération témoignée par les agences sont les domaines les mieux notés.



Photo: Thomas Studhalter

Monsieur Fricker, la satisfaction générale des clients est passée de 79 à 82 points par rapport à 2007. De quel résultat êtes-vous particulièrement fier?

Il est très réjouissant de constater que nos chiffres se sont améliorés dans nos quatre segments de clientèle, c'est-à-dire aussi bien parmi les plus petites entreprises employant un à trois collaborateurs que parmi les plus grandes comptant plusieurs milliers d'employés. Avec 85 points, la fiabilité s'avère être l'aspect le plus apprécié des clients. Un résultat qui prouve que la Suva est un partenaire sur lequel on peut compter et qui nous incite à faire en sorte qu'elle le demeure.

Les entreprises dont la satisfaction a le plus fortement augmenté sont celles qui bénéficient du système de bonus-malus dans l'assurance-accidents professionnels et d'un taux unique dans l'assurance-accidents non professionnels. Comment expliquez-vous cela?

Cette augmentation de 77 à 81 points, la plus importante, montre que les mesures appliquées dans ce segment portent leurs fruits. Les investissements réalisés en matière d'e-business incluant la déclaration de sinistre et de salaires électroniques mais aussi la version e-paper du magazine «benefit» sont accueillis positivement. Le but de ces mesures est de permettre aux entreprises assurées de réduire au minimum leurs dépenses administratives.

De nombreuses mesures ont certes été réalisées. Avec 44 points, la note attribuée à la gestion des réclamations est cependant plutôt mauvaise. Comment la Suva entend-elle s'améliorer dans ce domaine?

Malgré une progression de quatorze points, la gestion des réclamations se situe toujours à un niveau trop faible. Il y a environ un an, la Suva a introduit le système de feed-back clients Domino afin d'améliorer ses prestations en la matière. Depuis, quelque 150 réactions sont enregistrées chaque mois et transmises pour traitement aux secteurs concernés. Grâce à Domino, nous savons notamment que la durée moyenne de traitement d'une réclamation est actuellement de 9,6 jours, une valeur que nous souhaitons évidemment améliorer.

L'enquête montre que la satisfaction des clients peut également être améliorée en termes de détermination des primes. Comment comptez-vous procéder?

Nous nous efforçons de simplifier notre mode de communication des primes ainsi que nos systèmes de primes. Ceux-ci étant axés sur les clients et individuels, la complexité de la matière nous impose néanmoins des limites. Nous souhaitons montrer à nos clients que la Suva travaille efficacement et économiquement et que les services dont ils bénéficient en contrepartie de leurs primes sont plus qu'une simple prestation d'assurance.

Des primes d'assurance peu élevées pour les entreprises sont dans l'intérêt de la place économique Suisse. Quelles sont les mesures prises par la Suva pour faire baisser les coûts des accidents et donc les primes?

La Suva a recours à trois instruments qu'elle utilise de manière systématique et efficace. L'étroite collaboration entre la Suva et les médecins traitants et cliniques permet d'une part un contrôle rigoureux des factures et des coûts. D'autre part, nos case managers mettent tout en œuvre pour que les personnes accidentées réintègrent le monde du travail le plus rapidement possible. Ces mesures améliorent leur qualité de vie et diminuent le nombre et le coût des rentes. Finalement, la Suva peut compter sur un travail de prévention efficace commencé il y a de nombreuses années. Grâce à ces efforts, nous sommes parvenus à réduire de 14 % le risque d'accidents dans l'assurance-accidents professionnels et non professionnels sur les dix dernières années. // **rr2**

//////////

Révision de la LAA: retour à la case départ

Durant la session de printemps, le Conseil des Etats a emboîté le pas au Conseil national en votant le renvoi de la révision de la loi sur l'assurance-accidents au Conseil fédéral. Pour la Suva et ses partenaires sociaux, cette décision est la bonne, car le projet aurait affaibli l'assurance-accidents, qui fonctionne bien.



La Chambre haute a opté le 1^{er} mars pour le renvoi de la révision de la loi sur l'assurance-accidents, chargeant ainsi le Conseil fédéral d'élaborer une révision allégée. «Nous espérons que la nouvelle révision ira dans le sens des intérêts des 115 000 entreprises assurées», déclare Ulrich Fricker, président de Direction de la Suva. Car si le projet actuel avait passé la rampe du Conseil des Etats, cela aurait eu de lourdes conséquences pour les quelque deux millions d'assurés. Le projet d'abaisser le gain maximal assuré de 126 000 francs à environ 100 000 francs et de porter de 10 à 20 % le degré d'invalidité minimal donnant droit à un rente aurait entraîné une nette réduction des prestations. Par ailleurs, la révision aurait fortement entravé la réinsertion professionnelle des personnes accidentées.

Nouvelle baisse des primes de la Suva

Un affaiblissement de l'assurance-accidents serait d'autant plus discutable que la Suva est la seule assurance sociale à avoir abaissé régulièrement ses primes au cours des quatre dernières années. En tant qu'entreprise à but non lucratif financièrement indépendante, la Suva restitue ses excédents aux assurés sous la forme de primes plus basses. «Pour la Suva, il est essentiel que la nouvelle révision de la LAA soit bientôt mise en chantier», estime Ulrich Fricker. Il s'agit de résoudre les questions en suspens en rapport avec les rentes d'accident à l'âge de l'AVS et

d'autoriser la Suva à exercer des activités accessoires. Ces améliorations profiteront aux assurés de la Suva et renforceront en fin de compte la place économique suisse. // flh

//////////

www.suva.ch/revision-laa

//////////

Révision de la LAA

Le Conseil fédéral a décidé en décembre 2006 de procéder à une révision complète de l'actuelle loi sur l'assurance-accidents. La LAA doit être adaptée aux exigences d'une assurance sociale moderne et l'organisation de la Suva développée de façon à asseoir son avenir. Les fronts n'ont cessé de se durcir au fil des débats politiques. Au terme de laborieuses délibérations, la commission consultative du Conseil national avait décidé des changements entraînant une détérioration substantielle de l'assurance-accidents obligatoire. Nos partenaires sociaux s'y sont opposés avec succès. Le renvoi définitif du projet de révision de la LAA au Conseil fédéral le 1^{er} mars 2011 marque le retour à la case départ après près de cinq années de travaux préliminaires.

Une corne pour davantage de sécurité



01 // 5@11: une mesure efficace de l'entreprise Losinger-Marazzi. // Photo: Dominik Wunderli

Losinger-Marazzi ne laisse pas la sécurité au hasard. Tous les jours, lors d'une pause appelée «5@11», les collaborateurs contrôlent le chantier et éliminent les points dangereux potentiels.

Il est 11 h. Nous sommes à Gümligen, près de Berne, sur le chantier de l'entreprise Losinger-Marazzi. La grue émet un signal de corne bien audible. Les deux maçons Manuel Suarez Lema et Joaquim Magalhaes contrôlent aussitôt si les exigences de sécurité sont respectées autour d'eux. Les sangles de retenue sont-elles bien en place? Les zones à risque de chute sont-elles correctement sécurisées? Portons-nous l'équipement de protection complet? Pour les deux maçons, ces contrôles quotidiens vont de soi. «Ils font partie de notre travail, et c'est pour notre bien». Cinq minutes plus tard, nouvel appel de la corne, Le travail reprend si les conditions de sécurité sont remplies.

Objectif «zéro accident»

Nous avons observé que la plupart des accidents se produisent peu avant la pau-

se de midi», déclare Marc Vingert, responsable chez Losinger-Marazzi de la sécurité, de la qualité et de l'environnement de la région nord-est. Les ouvriers s'arrêtent un court instant à 11 h et s'assurent que toutes les situations dangereuses sont écartées. L'entreprise Losinger-Marazzi, présente dans toute la Suisse, s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de prévention des accidents. Les 800 employés veulent atteindre un taux d'accidents nul. Les pauses de sécurité «5@11» font partie des mesures d'une vaste campagne. Pour que les travailleurs puissent identifier les dangers, le chef de chantier les forme pendant un quart d'heure dans la semaine. L'entreprise Losinger-Marazzi édicte de strictes directives en ce qui concerne les équipements de protection individuelle. Le port de lunettes de protection est par exemple obligatoire. «Depuis l'introduction du port de lunettes obligatoire, nous n'avons plus à déplorer de lésions oculaires», souligne Marc Vingert. Le prochain objectif de l'entreprise consistera à étendre ces règles de sécurité globales aux sous-traitants. // flh

La prévention est-elle rentable?

La Suva participe à une étude unique au monde visant à chiffrer l'utilité pour les entreprises des activités de prévention mises en œuvre. Menée dans 29 pays sur cinq continents, cette étude compare le coût et l'utilité de la prévention pour les entreprises afin de calculer le potentiel économique du travail de prévention.

Ce potentiel avait déjà été déterminé dans une étude réalisée par l'Université Justus-Liebig de Giessen sous la direction du Professeur Dietmar Bräunig. Le résultat était clair: en Allemagne, le «return on prevention» se situe en moyenne à 1,6 – ce qui signifie que chaque euro investi dans la protection des travailleurs entraîne une augmentation de 0,60 euro du résultat financier. «Ce chiffre illustre les avantages qu'une entreprise peut tirer de ses investissements dans la protection des travailleurs», explique le Professeur Bräunig.

Cette vaste étude internationale, à laquelle participent dix entreprises suisses, vient d'être lancée à l'initiative de l'AISS (Association internationale de la sécurité sociale), de la DGUV (Deutsche Gesellschaft zur Unfallverhütung) et de la BGEM (Berufsgenossenschaft Energie, Textil, Elektro und Medienerzeugnisse). // rr2

Eviter à tout prix les accidents!

La campagne de la Suva et du Bureau de prévention des accidents (bpa) sur le port du casque a permis de réduire le nombre de traumatismes craniocérébraux graves chez les cyclistes. La Suva entend désormais empêcher les accidents de vélo, et en particulier les collisions.

Durant dix ans, les campagnes de prévention de la Suva destinées aux cyclistes ont été axées sur le port du casque. Entre 1994 et 2010, le taux de personnes portant cet équipement est passé de moins de 5 % à environ 38 % tandis que la part des traumatismes craniocérébraux lors d'accidents de vélo est descendue de 10 % à moins de 6 %. La Suva souhaite désormais mettre l'accent sur la conduite afin d'empêcher les collisions entre cyclistes et véhicules motorisés et de promouvoir la compréhension et le respect mutuel. Des mesures qui permettront également de réduire les coûts des accidents et, par conséquent, de faire baisser les primes.

Les collisions ont le plus souvent des conséquences graves

Selon la statistique LAA, sur les 15 000 accidents de vélo qui se produisent chaque année, 82 % sont provoqués par le cycliste et n'impliquent que lui-même, alors que 18 % sont dus à une collision. La Suva entend concentrer ses efforts sur ces derniers, qui sont généralement beaucoup plus graves et engendrent des coûts plus de deux fois supérieurs à ceux des premiers.

La majorité des collisions sont dues aux cyclistes ou automobilistes qui ne respectent pas les priorités. L'inattention et les fausses manœuvres font partie des autres causes fréquentes. La Suva souligne dès lors l'importance pour les cyclistes de respecter le code de la route



01 // La traversée d'un carrefour giratoire est un exercice difficile. Les jeunes sont les seuls à avoir appris ce à quoi il faut faire attention dans le cadre de l'examen du permis de conduire ou de l'examen pour cyclistes.

afin d'être mieux repérés par les autres conducteurs. Le rappel des règles à appliquer à un carrefour giratoire constitue l'une des premières mesures en la matière.

Carrefour giratoire: connaissances insuffisantes des conducteurs

Circuler à vélo à un carrefour giratoire n'est pas chose aisée. Seule la jeune génération a appris, dans le cadre de l'examen du permis de conduire ou de l'examen pour cyclistes, ce à quoi il fallait faire attention, qui était prioritaire et comment signaler ses déplacements.

Ces connaissances font souvent défaut, ce qui engendre malentendus et situations dangereuses.

Saviez-vous par exemple que, sur un carrefour giratoire à une voie, les cyclistes doivent circuler au milieu de la chaussée? Pour de plus amples informations, venez découvrir le stand Suva à l'une des neuf manifestations slowUp indiquées. // rr2

www.suva.ch/campagne-velo
www.slowup.ch
www.suva.ch/podcast

La Suva est présente aux slowUp suivants:

Dimanche 8 mai 2011 slowUp Soleure – Buechibärg (nouveau!)

Dimanche 15 mai 2011 slowUp Schwyz – Swiss Knife Valley

Dimanche 29 mai 2011 slowUp Ticino (nouveau!)

Dimanche 5 juin 2011 slowUp Valais

Dimanche 26 juin 2011 slowUp Jura

Dimanche 28 août 2011 slowUp Lac de Constance

Dimanche 11 septembre 2011 slowUp Emmental

Dimanche 18 septembre 2011 slowUp Bâle

Dimanche 25 septembre 2011 slowUp Lac de Zurich



La Suva maîtrise les coûts

Les coûts de la santé augmentent depuis plusieurs années en Suisse. Il en va également ainsi des frais engendrés par les soins médicaux et thérapeutiques aux personnes accidentées. Jusqu'ici, l'évolution de ces frais de traitement a été nettement plus modérée pour la Suva que pour les caisses-maladie. Les mesures visant à freiner les dépenses telles que le contrôle des factures permet à la Suva de maîtriser les coûts. Il est fréquent que des factures inexactes soient établies par manque de connaissance des tarifs ou par inattention. La Suva traite chaque année deux millions de factures dont 1,5 million sont vérifiées par un système électronique entièrement automatisé. Les 25 % restants sont contrôlés manuellement. En 2010, près de 12 % des factures reçues ont été retournées pour correction, ce qui a permis à la Suva d'économiser 100 millions de francs. L'ensemble des assurés en bénéficient, car la Suva restitue les économies et les excédents de recettes réalisés sous la forme de primes plus basses. La vérification automatisée des factures permet d'affecter 75 personnes à d'autres tâches, par exemple pour le case management, c'est-à-dire le suivi individuel des personnes accidentées. En outre, des gestionnaires cas qualifiés surveillent et accompagnent les processus de guérison avec l'assistance des médecins d'arrondissement de la Suva et conseillent les fournisseurs de prestations pour tout ce qui a trait à l'application des tarifs et aux décomptes. // hec

//////////



Visite virtuelle de la Maison de l'amiante

Savez-vous où se cache l'amiante dans les vieilles maisons? Pour le savoir, allez faire un tour dans la Maison de l'amiante à l'adresse suva.ch/maison-amiante. Par un simple clic de souris, vous pouvez visiter la cave ou la cuisine et découvrir où se cache l'amiante, par exemple dans les revêtements de sols, les panneaux pour la protection incendie ou dans les armoires électriques. On trouve souvent de l'amiante dans les immeubles construits avant 1990.

Edgar Käsli, responsable de la campagne Suva «Identifier et manipuler correctement les produits contenant de l'amiante», explique l'objectif poursuivi: «Avec cette maison virtuelle, nous espérons sensibiliser également les étudiants des écoles professionnelles. L'approche visuelle se veut ludique afin d'enrichir le regard des professionnels sur un thème qui restera encore longtemps d'actualité.»

La Maison de l'amiante montre les dangers associés aux divers matériaux contenant de l'amiante et indique les mesures de protection que doivent adopter les travailleurs et les propriétaires d'immeubles. Les travailleurs sont les premiers et les plus fortement exposés aux fibres d'amiante pendant les travaux de réparation, de rénovation ou de transformation dans des bâtiments construits avant 1990. Ils risquent en effet d'inhaler les minuscules fibres libérées dans l'air et capables de pénétrer dans les poumons. En Suisse, plus de mille personnes sont décédées à ce jour d'une maladie induite par l'amiante.

Lors de votre visite dans la Maison de l'amiante, une surprise vous attend: un concours qui met en jeu des vacances en Suisse d'une valeur de 2000 francs et 15 iPods. // hat

suva.ch/maison-amiante
www.suva.ch/amiante
www.suva.ch/podcast

//////////



Moins de blessures avec Sport Basics

Sport Basics est le nouveau programme de prévention multisports de la Suva pour une meilleure condition physique et moins de blessures. Ses exercices ont été conçus par le Dr Kerstin Warnke, spécialiste en chirurgie orthopédique et médecine du sport (SSMS). Le programme comprend six exercices de base et quatre exercices complémentaires. Il s'adresse aux 400 000 sportifs amateurs ou de haut niveau pratiquant les sports de balle et vise une réduction de 10 % du risque d'accident sur les terrains de football, de handball, de volley-ball, de basket-ball ou de unihockey au cours des quatre prochaines années.

Sport Basics a pour but d'entraîner les points faibles spécifiques à la pratique des sports de balle, c'est-à-dire les chevilles, les ligaments du genou, le dos et les épaules. Les six exercices de base (Sport Basics) sont spécialement destinés à renforcer et stabiliser les zones à risque. Ils sont assortis d'exercices complémentaires (Basics Plus) permettant de développer les acquis des exercices de base et d'entraîner deux ou trois zones en même temps.

Sport Basics est un projet de partenariat mené par la Suva, l'Association Suisse de Football (ASF), Swiss Volley, Swiss Basketball, la Fédération Suisse de Handball (FSH), Swiss Unihockey et Swiss Olympic Cool and Clean. // rr2

Téléchargement de la brochure Sport Basics:
www.suva.ch/waswo-f (réf. 88255.f)

DVD gratuit avec explication détaillée des exercices: www.suva.ch/waswo-f (réf. DVD 373.f)

//////////

Assistance 24h/24 en cas d'accident à l'étranger

Billets en mains, dans l'excitation du départ, qui pense que le voyage peut être source de désagréments? Sûrement pas les assurés de la Suva, qui peuvent partir en toute sécurité car ils sont également couverts en cas d'accident à l'étranger et peuvent compter sur une assistance globale. La Suva offre cette prestation en partenariat avec «Europ Assistance», véritable spécialiste en la matière. En cas d'accident, l'assistance est garantie dans le monde entier, 24h/24 et dans la langue souhaitée.

Des chargés d'assistance polyglottes présents jour et nuit au numéro +41 848 724 144 organisent immédiatement la prise en charge nécessaire en cas d'accident. Les services d'Assistance comprennent la prise en charge médicale, le transport dans un hôpital, éventuellement le rapatriement en Suisse, le retour des personnes accompagnatrices ainsi que l'avance des frais médicaux et hospitaliers à l'étranger.

Pour plus d'informations, consultez le site www.suva.ch/assistance. Quoiqu'il en soit, n'oubliez pas d'imprimer votre carte Assistance ou de noter le numéro de la permanence téléphonique susmentionnée et votre numéro d'assuré et de les conserver avec vos documents de voyage. // hec

www.suva.ch/assistance-f

//////////

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28
www.suva.ch; benefit@suva.ch
Rédaction: Rahel Röllin (rr2)

Contributions à la présente édition:
Beat Arnold (arb), rédacteur spécialisé
Alois Felber (afe), rédacteur spécialisé
Robert Hartmann (hat), rédacteur spécialisé
Chantal Heiniger (hec), rédactrice spécialisée
Gabriela Hübscher (hag), rédactrice
Helene Fleischlin (flh), collaboratrice freelance
Alma Johannis, photographe
Franca Pedrazzetti, photographe
Zvonimir Pisonic, photographe
Thomas Studhalter, photographe
Dominik Wunderli, photographe
Fränzi Meyer (mfc), mise en pages

Commandes:
Suva, service clientèle
Case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17
E-mail: service.clientele@suva.ch
www.suva.ch/waswo-f
Reproduction souhaitée avec mention de la source.
«benefit» paraît quatre fois par année.

Impression avec bilan neutre
en CO2: www.myclimate.org/fr

//////////

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva

- **La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.**
- **La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.**
- **Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.**
- **La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.**

//////////

Tirer des leçons des accidents Intoxiqué par des vapeurs de solvant



01 // Le collaborateur a pénétré dans la cuve gauche pour récupérer un grattoir. // Photo: Suva

Un collaborateur d'une entreprise de transformation de denrées alimentaires laisse tomber un outil dans la cuve d'une installation de production. En voulant le récupérer, il inhale des vapeurs de solvant et décède d'une intoxication aiguë.

Après un cycle de production, un opérateur procédait, depuis l'extérieur, au nettoyage d'une cuve d'humidification pour denrées alimentaires. Celle-ci était reliée à une autre cuve, dans laquelle on avait pratiqué une extraction avec un solvant organique.

A un moment donné, un outil échappa des mains de l'opérateur. Pour le récupérer, il s'équipa d'un masque à poussières et pénétra dans l'humidificateur. Evoluant dans cet espace confiné, il fut intoxiqué par des vapeurs de solvant provenant de la cuve d'extraction.

Un autre opérateur, ne voyant plus son collègue et n'entendant plus de bruit, s'approcha du bord de la cuve et l'aper-

çut, inanimé. Après avoir donné l'alarme, il s'équipa d'un appareil de protection respiratoire isolant et tenta de porter secours à la victime. Malheureusement, rien ne permit de sauver l'opérateur.

Non-respect des règles vitales

Que s'est-il passé? L'humidificateur contenait des vapeurs de solvant organique provenant de la cuve d'extraction. L'inhalation de ces vapeurs a entraîné une intoxication aiguë du collaborateur, qui est décédé après avoir perdu connaissance. Un tel accident s'est produit parce que des règles vitales de la sécurité relatives aux travaux exécutés à l'intérieur de réservoirs et de locaux exigus n'ont pas été observées. Les cuves n'avaient pas été ventilées au moyen d'un dispositif d'aspiration. Aucun contrôle de la qualité de l'air n'avait été effectué. L'opérateur ne portait pas d'appareil de protection respiratoire à apport d'air frais, mais uniquement un masque à poussière, ineffi-

cace dans ce type de situation. Par ailleurs, il a effectué la manœuvre sans la surveillance d'une autre personne.

Jean-Marc Seydoux, Stéphane Giller
Sécurité au travail Lausanne, secteur industrie, arts & métiers

Comment éviter ce type d'accident ?

En tant qu'employeurs et supérieurs, vous êtes responsables et devez vous assurer que les règles de sécurité relatives aux travaux exécutés à l'intérieur de réservoirs et dans des locaux exigus sont connues et respectées dans votre entreprise, et ceci sans exception! En tant que collaborateurs vous devez respecter les règles de sécurité et informer votre supérieur en cas de manquements ou anomalies.

Mesures concrètes

Employeurs et supérieurs

- Former les collaborateurs sur la procédure à suivre pour pénétrer dans des réservoirs ou des locaux exigus (espaces confinés).
- Fournir le matériel et les équipements appropriés: ventilateur avec tuyau d'aspiration, appareils de mesure pour le contrôle de la qualité de l'air et toujours au moins deux appareils de protection respiratoire à apport d'air frais (indépendants de l'air ambiant).
- Contrôler le respect des règles de sécurité. Si des infractions sont constatées, dire «STOP», arrêter immédiatement les travaux et imposer le respect des règles.

Collaborateurs

- Ne jamais pénétrer dans un réservoir ou dans un espace confiné sans les avoir auparavant ventilés au moyen d'un système d'aspiration.
- S'assurer de la bonne ventilation durant toute la durée des travaux.
- Contrôler la qualité de l'atmosphère (effectuer des mesures) avant les travaux.
- S'assurer de la surveillance d'un collègue formé et équipé.
- Utiliser un équipement de protection individuelle approprié.
- En l'absence des mesures de sécurité ou des équipements de protection individuelle adaptés, dire «STOP», ne pas entreprendre les travaux et informer vos supérieurs.

www.suva.ch/exemples-accidents

A quelle distance un cycliste entend-il une voiture s'approcher de lui par derrière?

Connectez-vous sur www.suva.ch/concours: vous remporterez peut-être l'un des dix magnifiques prix mis en jeu.



Prix // 1^{er} prix: chèques Reka d'une valeur de 200.- // 2^e prix: un casque de cycliste au choix // 3^e prix: un iPod shuffle // 4^e-10^e prix: une gourde Suva

Pour beaucoup d'entre nous, iPod et lecteurs MP3 sont devenus indispensables. De fait, la musique nous accompagne tout au long de la journée: lors de promenades, dans le bus ou pendant les courses. Des études ont montré qu'un jeune sur cinq se déplaçant à pied ou à vélo porte des écouteurs ou des écouteurs intra-auriculaires pour écouter de la musique. Or, lorsque cette musique couvre le bruit ambiant, le danger de mort est réel.

0,3 seconde pour réagir

Des experts de la Suva ont calculé qu'un cycliste sans écouteurs est capable de percevoir à seize mètres un véhicule s'approchant de lui par derrière à 50 kilomètres à l'heure. Ce cycliste dispose de deux secondes pour réagir. Le même cycliste portant des écouteurs et écoutant de la musique à un volume moyen de 80 décibels ne perçoit le véhicule qu'à une distance de trois mètres. Il ne lui reste alors plus que 0,3 seconde pour réagir. Trois dixièmes de seconde qui s'avèrent beaucoup trop courts. Les résultats de la Suva le prouvent: même à un volume raisonnable, porter des écouteurs

en circulant peut avoir des conséquences fatales. L'article 31, alinéa 1 de la loi sur la circulation routière précise par ailleurs que «le conducteur vouera son attention à la route et à la circulation. Il évitera toute occupation qui rendrait plus difficile la conduite du véhicule. Il veillera en outre à ce que son attention ne soit distraite, notamment, ni par un appareil reproducteur de son ni par un quelconque système d'information ou de communication.» Un cycliste impliqué dans un accident alors qu'il portait des écouteurs en fonctionnement a donc une part de responsabilité et doit assumer les conséquences correspondantes. // rr2

A quelle distance un cycliste est-il capable de percevoir un véhicule s'approchant de lui par derrière à 50 km/h?

A 22 mètres?

B 16 mètres?

C 3 mètres?

//////////

Vous trouverez la réponse sur www.suva.ch.

//////////

Clôture du concours: 30 juin 2011
www.suva.ch/concours

Solution du concours «benefit» 1/2011: Quand la plupart des accidents professionnels se produisent-ils?

A Le matin entre 8 h et 9 h et l'après-midi entre 16 h et 17 h

B Le matin entre 7 h et 8 h et l'après-midi entre 15 h et 16 h

C Le matin entre 9 h et 10 h et l'après-midi entre 14 h et 15 h

La réponse C est correcte. Selon une étude réalisée par la Suva, environ 700 accidents professionnels répartis de façon irrégulière sur la journée se produisent chaque jour ouvrable. Le matin, le nombre d'accidents atteint son point culminant entre 9 h et 10 h et l'après-midi entre 14 h et 15 h. La fréquence des accidents dépend également du jour de la semaine. Le risque de se blesser est en effet particulièrement élevé le lundi matin: entre 6 h et 10 h, les accidents professionnels sont beaucoup plus fréquents que les autres jours ouvrables et ils augmentent même de 40 % entre 7 h et 8 h. // hga

//////////

Les gagnants ont été informés par écrit. Leur nom est publié sur www.suva.ch/concours.

Réintégrer la vie active: la Suva récompense «DieSozialfirma»

La société «DieSozialfirma» crée des emplois destinés aux personnes à moindre capacité de rendement. Les très bons résultats de cette jeune entreprise lui ont permis de se hisser au rang des finalistes du «Social Entrepreneurship Start-up Award» et d'obtenir le «Prix spécial intégration» de la Suva.



01 // «Die Sozialfirma» remporte le «Prix spécial intégration» de la Suva dans le cadre du «Social Entrepreneurship Start-Up Award». De g. à dr.: Marcel Morf (directeur, «Die Sozialfirma»), Anita Bäuml, (conseillère d'administration, «Die Sozialfirma»), Felix Weber (membre de la direction, Suva), Daniel Roscher (chef de l'agence Suva Zürich), Rolf Schmidiger (gestionnaire de stratégie et de portefeuille, Suva).

La notion d'excellence n'est généralement pas associée aux prestations fournies par des personnes à moindre capacité de rendement. Les services de qualité offerts par les 19 employés des deux secteurs d'activité «putzundglanz» et «baumundgrün» de la société prouvent pourtant le contraire! Le travail est rémunéré par un salaire conforme à l'usage professionnel et local, selon des principes économiques, et ne fait l'objet ni d'un tarif social ni de subventions étatiques.

Le tandem comme facteur de réussite commerciale

Comment un tel concept peut-il fonctionner dans un système économique qui exige le plus souvent le maximum et qui ne propose que peu d'emplois de longue durée aux personnes moins performantes? Un réel problème sur le marché du travail suisse que «DieSozialfirma» tente de résoudre en permettant à des personnes à moindre capacité de rendement d'exécuter des mandats en collaboration avec des personnes à capacité de ren-

dement normal. Pour Marcel Morf, ces tandems constituent la clé du succès de l'entreprise: «Ainsi, au moins une personne de l'équipe est toujours présente, ce qui garantit l'exécution de tous nos mandats. Nous employons de nombreuses personnes souffrant de troubles psychiques. Le fait de savoir que, en cas d'absence, le partenaire doit travailler seul les incite à venir même lorsqu'elles ne sentent pas très bien.» L'égalité de traitement en termes de salaire et de développement professionnel constitue une source de motivation supplémentaire. Ayant été membre de la direction de différentes entreprises, Marcel Morf considère sa fonction au sein de «DieSozialfirma» comme une véritable chance: «Jamais mon travail ne m'a procuré autant de plaisir», déclare ce responsable qui n'hésite pas à effectuer des tâches de nettoyage lorsqu'un collaborateur est absent. Un état d'esprit qui, selon Marcel Morf, contribue également à l'excellente qualité des services fournis par l'entreprise.

Une réputation forgée par les clients

Marcel Morf est persuadé que l'économie suisse est en mesure d'intégrer les personnes moins performantes. Et son succès lui donne raison: des entreprises de renom opérant dans différents domaines font en effet appel aux services de «DieSozialfirma». Elles ne le font pas pour bénéficier de tarifs avantageux, mais bien pour prouver leur responsabilité sociale. Si l'on considère que l'assurance-invalidité devrait à elle seule permettre à environ 16 000 personnes de réintégrer la vie active dans les prochains mois, le travail des entreprises telles que «Die-Sozialfirma» s'avère indispensable.

Texte: Rahel Röllin // Photo: Alma Johanns

//////////

www.diesozialfirma.ch; www.socialentrepreneurship.ch

Prix «Social Entrepreneurship Start-up Award»

Un entrepreneur social a pour mission d'apporter des solutions innovantes et durables à des problèmes de société, notamment dans les domaines sanitaire et social. Cette démarche doit se traduire par un bénéfice financier et utile à la société. La «Social Entrepreneurship Initiative» (SEI) soutient les personnes ou équipes dont les réponses aux problèmes sociaux font preuve d'esprit d'entreprise et décerne à cet effet le «Social Entrepreneurship Start-up Award».

Les finalistes du «Social Entrepreneurship Start-up Award» 2011 sont:

1 ^{er} prix	Orphanbiotec	www.orphanbiotec.com
Finaliste et lauréat du prix Suva	DieSozialfirma	www.diesozialfirma.ch
Finaliste et lauréat du prix Hub	EuforIA	www.euforiation.org
Finaliste	AMIE	www.amie-basel.ch
Finaliste	UrbanFarmers	www.urbanfarmers.ch

Pourquoi la Suva soutient-elle l'initiative SEI?

La Suva soutient la «Social Entrepreneurship Initiative» afin de promouvoir les idées innovantes qui ouvrent des perspectives aux personnes handicapées en matière de réinsertion professionnelle. Grâce à l'initiative «Réintégration professionnelle», la Suva aide les personnes accidentées à retrouver un emploi. Un retour rapide au quotidien professionnel favorise la guérison, permet à la personne accidentée de rejoindre les actifs et contribue à améliorer sa qualité de vie. Cette mesure permet également d'éviter des frais liés au versement de rentes. Les économies ainsi réalisées reviennent aux assurés de la Suva sous la forme de primes plus basses.

//////////

A propos ... Savoir, le meilleur du pire

Depuis des siècles, on érige au Savoir de véritables temples, et ça continue – avez-vous visité le Learning Center de l'EPFL?

Acquérir tous les savoirs, percer tous les mystères, de l'infiniment grand à l'infiniment petit et jusqu'à l'immatériel: la science, érigée en divinité par le positivisme du 19^e siècle, règne sur la Terre «mondialisée».

Ça avait pourtant mal commencé, cette histoire de savoir, cette soit inextinguible de l'homme. L'arbre de la connaissance, vous vous souvenez? (En anglais, le même mot dit savoir et connaître). Oui, c'est le désir de savoir qui a causé le péché originel – dont notre envahissante présence sur terre est la conséquence directe, pour le meilleur et pour le pire.

Du statut de pire, le savoir est passé à celui de meilleur. De la malédiction à l'autorité suprême, quelle belle trajectoire – entamée il y a environ six mille ans, si on en croit les créationnistes. Or, n'en en déplaise à ces derniers, croire n'est pas savoir. Et savoir, qui souvent signifie simplement «être au courant», peut parfois provenir non pas d'un acquis, d'un apprentissage, mais d'un don. Etre le fruit, plus intuitif que la science, d'une sorte d'initiation. On le sait bien, puisqu'on fait la différence entre «ceux qui savent» et les savants, par exemple entre guérisseurs et médecins.

Or les seconds, bardés de science, devraient malgré tout douter: l'aptitude au doute est la qualité première de celui qui veut savoir. Pourquoi l'oracle de Delphes déclara-t-il Socrate le plus sage de tous? Parce que, «alors que les autres prétendaient savoir ce qu'ils ignoraient, lui savait ne rien savoir, et c'est même la seule chose qu'il prétendait savoir.»

Le discours et la méthode qu'il tira de cette certitude unique le firent d'ailleurs condamner à la cigüe pour démoralisation du citoyen. Alors que Galilée, qui détruisait l'ordre du monde, a sauvé sa peau. Conclusion: le savoir inné est encore plus puissant, puisque plus redouté par le pouvoir, que la science dure...



//////////

Jacques Poget, chroniqueur, ancien rédacteur en chef de 24heures et président du jury du Prix Suva des Médias.



01 // En tant que responsable technique, Bernhard Tobler doit s'assurer que tous les collaborateurs de l'entreprise Robert Spliss SA connaissent les huit règles vitales pour la branche du bâtiment.

La sécurité au travail: une conviction pour Bernhard Tobler, responsable technique

Chez le plus grand des petits entrepreneurs de la région zurichoise, la sécurité au travail s'écrit en majuscules. Loin d'être une corvée pour Bernhard Tobler, cette tâche fait partie de ses convictions. Il a organisé un événement spécial lors du lancement des «Huit règles vitales pour la branche du bâtiment».

La sécurité au travail a accompagné Bernhard Tobler tout au long de sa carrière: après un apprentissage de maçon, il a suivi une formation de chef de chantier avant d'obtenir le titre d'entrepreneur diplômé. Durant ses loisirs, ce père de six enfants, âgé de 46 ans, aime bricoler dans sa maison. «Il y a toujours quelque chose à faire», dit-il en souriant. Depuis quinze ans, il travaille pour l'entreprise de construction Robert Spleiss SA, à Küsnacht: «Nous sommes le plus grand des petits entrepreneurs de la région zurichoise», dit-il fièrement.

Créer des conditions-cadres pour la sécurité

Depuis septembre dernier, Bernhard Tobler assume une nouvelle tâche. Nommé responsable technique de l'entreprise, la sécurité des collaborateurs repose entre ses mains. Une lourde charge? «Nous ne pouvons pas contrôler tous les gestes des collaborateurs. Chacun doit prendre ses responsabilités. Mais l'entreprise prévoit de bonnes conditions-cadres pour une gestion de la sécurité efficace», poursuit-il. Un équipement de protection complet est mis gratuitement à la disposition de chaque travailleur: gants, protecteurs d'ouïe, casque et lunettes de protection. Par ailleurs, l'entreprise offre à chacun d'entre eux une paire de chaussures avec coques en acier par année et tous les habits de chantier dont il a besoin. «Cet investissement est doublement rentable», déclare Bernhard Tobler avec conviction. L'équipement fourni protège à la fois contre les accidents et permet de renforcer le sentiment d'appartenance à une équipe. Loin d'être une corvée ennuyeuse de son cahier des charges, Bernhard Tobler est convaincu de l'utilité des mesures de sécurité au travail. «Notre personnel est le capital le plus important et nos propres collaborateurs sont toujours les meilleurs éléments», dit-il avec assurance. Les accidents entraînent des absences et des souffrances inutiles. Connaissant bien la plupart des 300 collaborateurs, Bernhard Tobler sait ce qu'un accident grave signifie pour la victime et ses proches.

Règles vitales

Les accidents peuvent facilement alourdir de 500 000 francs ou plus le budget annuel d'une entreprise de la taille de celle de Robert Spleiss SA. Ces coûts potentiels

peuvent être mieux investis ailleurs. «Nous préférons miser sur la prévention et la sécurité au travail», explique Bernhard Tobler. Pour 2011, l'entreprise vise une réduction de 15 % des accidents professionnels. Bernhard Tobler sait comment l'entreprise va s'y prendre: «Nous éliminons systématiquement les situations dangereuses, notamment en sécurisant les zones à risque de chute dans les ouvertures pour cages d'escaliers. Ces précautions permettent de réduire le nombre des accidents et surtout celui des accidents graves». Fin janvier, l'entreprise a organisé une formation sur le thème de la sécurité au travail. Avec les «Huit règles vitales pour la branche du bâtiment» de la Suva, les collaborateurs ont reçu des mesures concrètes pour la mise en œuvre de la sécurité au travail sur les chantiers. Ces règles, élaborées sur la base d'enquêtes d'accidents effectuées par la Suva, rejoignent les expériences personnelles de Bernhard Tobler. «Les huit règles sont une bonne chose», affirme-t-il. «Mais chacun est responsable de les appliquer.» Les cadres forment leurs équipes en permanence. La Suva met du matériel à disposition. «Lire une fois un dépliant ne suffit pas», ajoute-t-il. La sécurité au travail doit faire partie intégrante du quotidien professionnel et souvent être répétée pour permettre une parfaite assimilation. Chez Robert Spleiss SA, la sensibilisation à la sécurité au travail est adaptée aux situations: chaque fois qu'une situation potentiellement dangereuse se présente, le supérieur est tenu d'organiser une formation en utilisant un exemple concret sur le chantier. Les travailleurs confirment par une signature qu'ils ont reçu une initiation aux huit règles vitales. «Comme il y a un important roulement dans nos équipes, nous devons nous assurer que chaque ouvrier connaît les huit règles vitales», poursuit Bernhard Tobler, en précisant que les collaborateurs doivent aussi apprendre à signaler immédiatement chaque situation dangereuse. «Un tel encouragement à la responsabilité personnelle motive les collaborateurs et les rend plus performants». Tel est le credo de Bernhard Tobler.

Texte: Helene Fleischlin // Photo: Franca Pedrazzetti

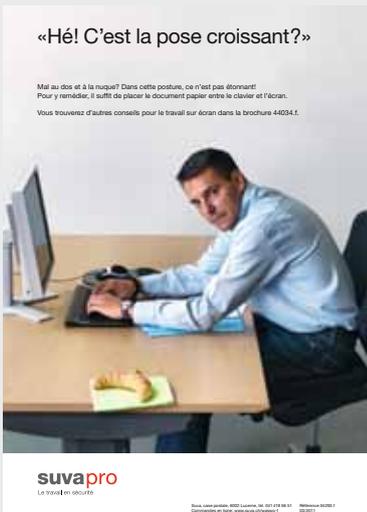
www.suva.ch/vision250vies



01



02



03



04



07



08

01

Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières

De nombreuses activités liées aux secteurs de l'industrie et de l'artisanat génèrent des poussières pouvant mettre en danger la santé des travailleurs et provoquer des maladies professionnelles. Des demi-masques de protection respiratoire doivent être utilisés lorsqu'aucune mesure ne permet de limiter efficacement l'émission de poussières. Le nouveau feuillet d'information aborde les points suivants:

- situations exigeant le port d'un demi-masque
- types de masques et désignation
- classes de filtres et domaines d'utilisation
- conseils d'utilisation
- nettoyage et durée d'utilisation

Ce feuillet d'information s'adresse aux entreprises utilisant des demi-masques de protection respiratoire.

Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières. Points essentiels en matière de sélection et d'utilisation // 12 pages A4 // Réf. 66113.f

02

Travaux de précision: guide de réglage des postes de travail

Les personnes accomplissant des travaux de précision avec une très courte distance visuelle doivent disposer d'un poste de travail ergonomique. Le réglage du siège, de la hauteur du plan de travail et des accoudoirs joue un rôle essentiel à cet égard. Un poste de travail mal adapté peut entraîner des postures forcées ou incorrectes et des douleurs chroniques. Il y a un an, la Suva et la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse ont publié une brochure d'information destinée aux supérieurs et aux chargés de sécurité (réf. 44084.f). Le nouveau feuillet d'information s'adresse directement aux travailleurs.

Travaux de précision. Guide de réglage des postes de travail // 6 pages A4 // Réf. 44090.f

03

Affiche pour les entreprises

«Hé! C'est la pose croissant?» // Affiche sur le thème du travail sur écran // Format A4 // Réf. 55292.f

04

Mesures visant à endiguer les coûts des accidents

La Suva offre un soutien professionnel pour que les personnes accidentées retrouvent au plus vite leur quotidien professionnel habituel et leur employeur. Le suivi correct et la réinsertion professionnelle rapide permettent également de réduire considérablement les coûts. Vous trouverez une présentation des mesures pour freiner l'évolution des coûts des accidents ainsi que les chiffres et faits 2010 dans la nouvelle brochure «Gestion des cas moderne et réadaptation globale».

Gestion des cas moderne et réadaptation globale. Mesures de la Suva visant à endiguer les coûts des accidents: chiffres et faits 2010 // 8 pages A4 // Réf. 2934.f

05

Escabeau Alu-Confort «Security»

Les échelles portables sont un accessoire pratique souvent utilisé au travail, à la maison ou durant les loisirs. Mais attention: elles ne doivent pas être employées pour n'importe quel travail. La sécurité exige parfois l'utilisation d'un échafaudage. Principe de base: si vous utilisez une échelle, choisissez-en une qui soit sûre. Par exemple le nouvel escabeau Alu-Confort «Security» de la Suva, aux marches extra-profondes (12,5 cm). Cet article est disponible en deux grandeurs: 3 marches (hauteur de travail 2,65 m) et 5 marches (hauteur de travail 3,05 m). Prix unitaire: CHF 105.85 (3 marches),

CHF 122.05 (5 marches), rabais de quantité à partir de trois articles (TVA comprise, livraison franco de port).

Escabeau Alu-Confort «Security» (réf. 34055/34054) // www.sapros.ch/suvapro/escabeau-security // sicherheitsprodukte@suva.ch // Tél. 041 419 52 27

06

Sport Basics

Sport Basics: un programme de prévention pour le football, le handball, le basketball, le volley-ball, le unihockey et d'autres sports.

Le film (DVD 373.d/f/i) montre et explique les exercices étape par étape // La brochure (réf. 88255.f) récapitule les exercices // Format 12 x 9 cm // 32 pages

07

Offre spéciale d'été: set de lunettes de protection Suvasol®

Les personnes travaillant en plein air doivent protéger leurs yeux en s'équipant d'une bonne paire de lunettes. Le modèle Suvasol® offre une protection optimale contre tous les rayonnements dangereux. Profitez dès maintenant: pour chaque paire de lunettes de protection Suvasol® Profi 1100 ultralégères au look sportif avec étui, vous recevez gratuitement un tube de crème de protection solaire Daylong ultra 25 (30 ml). Prix par set: CHF 26.00, rabais de quantité à partir de dix sets (TVA comprise, livraison franco de port). Offre valable jusqu'au 31.8.2011 (jusqu'à épuisement du stock).

Offre spéciale d'été SuvaPro (réf. 35813) // www.sapros.ch/suvapro-offre-speciale // sicherheitsprodukte@suva.ch // Tél. 041 419 52 22

08

Napo: la sécurité au travail abordée avec humour

Tout le monde connaît Napo, le petit héros d'une série de films d'animation réalisés en coproduction européenne. Ces courts métrages exclusivement construits sur des images, des sons et de la musique utilisent un ton humoristique pour inciter à respecter les mesures de sécurité au travail. Les films Napo conviennent parfaitement à la sensibilisation des collaborateurs de langue étrangère.

La maintenance n'est pas un jeu d'enfant!

Le dernier film Napo «La maintenance n'est pas un jeu d'enfant!» montre les situations à risque lors des travaux de maintenance et comment celles-ci peuvent être évitées. Ce film peut servir d'introduction à une formation en entreprise.

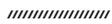
Napo dans: La maintenance n'est pas un jeu d'enfant! Un film sur le thème de la sécurité lors des travaux de maintenance // Durée: 10 min // Réf. DVD 372.d/f/i

Newsletter

Abonnez-vous à notre Newsletter qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services. // www.suva.ch/newsletter-f

Commandes en ligne

La plupart des publications Suva présentées ci-dessus peuvent aussi être consultées, imprimées et commandées à partir de notre site Internet. // www.suva.ch/waswo-f



Conseils pour se protéger de la chaleur



Les phases de chaleur constituent une contrainte importante pour l'organisme de l'homme. Les personnes exécutant des travaux physiques pénibles en plein air sont particulièrement concernées. Outre la chaleur, les rayons UV invisibles entraînent également des dommages à partir d'une certaine intensité. En été, les valeurs journalières maximales des rayons UV sont mesurées entre 11 h et 15 h. Par ailleurs, lorsque la lumière du soleil est intense, l'ozone ainsi créé entraîne des brûlures des yeux, des irritations de la gorge, des problèmes respiratoires et des céphalées. Les valeurs journalières maximales d'ozone sont enregistrées en fin d'après-midi, environ entre 16 h et 18 h.

La chaleur, les rayons UV et l'ozone peuvent avoir des répercussions négatives sur la santé et la sécurité des travailleurs et diminuer dans certaines conditions les performances physiques et mentales. Quelques mesures préventives: protégez-vous du rayonnement solaire, buvez suffisamment, exécutez les tâches dures et contraignantes plutôt le matin lorsqu'il fait frais et n'oubliez pas de vous accorder de temps en temps une pause à l'ombre pour récupérer. // rr2



Matériel d'information sur www.suva.ch/waswo-f:

«**Rayonnement solaire: connaissez-vous les risques?**», réf. 84032.f

«**Protection solaire: l'essentiel en bref**», réf. 3357000.f

«**Chaudement recommandé en période de canicule!**», réf. 84027.f

Informations sur la situation actuelle:

Météo: www.meteosuisse.ch

Ozone: www.ozone-info.ch

Soleil: www.uv-index.ch